

Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamè, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

OPÉRATION EPERVIER

De nouvelles cibles



- 40 personnalités interdites de sortie du territoire national ;
- Faï Yengo Francis, Camille Ekindi et Brigitte Soppo Ngalle en font partie ;
- Une centaine de dossiers bouclés au Tribunal criminel spécial. **Page 5**

Page | Université de Yaoundé II-Soa

11 | **Alerte au plagiat !**

Page | Affaire des touristes enlevés

4 | **Les explications de Issa Tchiroma**

15 millions de F_{cfa}
à gagner au BANKO mardi 10 avril

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE

Projet de Développement du Secteur des Transports
(PDST) /Volet Aérien



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

Transport Sector Development Project
(TSDP)/Areal Part

Additifs n°1 à l'Appel d'Offres N° _0030_/AONO/CCAA/PDST/CIPM/2018 Du _07 MARS 2018_

Portant sur les précisions et rectifications de certains critères de qualification et sur le coût d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres pour les travaux de construction du bâtiment devant servir de Centre Directeur des Opérations d'Urgence à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

1. Sur la capacité Financière :

Le soumissionnaire devra démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou qu'on a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **300 000 000 Francs CFA XAF** ou l'équivalent en Euros ou en dollars Américain, nets de ses autres engagements

2. Sur le Chiffre d'Affaire :

Le soumissionnaire doit prouver qu'il a réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **900 000 000 Francs CFA XAF** ou l'équivalent en Euros ou en dollars Américain au cours des cinq (05) dernières années (2013 – 2017), calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés sur la période, divisé par cinq (05)

3. Sur la Capacité Technique et Expérience :

Le soumissionnaire doit prouver qu'il a réalisé au moins **un (01) marché analogue** (un (01) marché de bâtiment d'un montant minimum de **720 000 000 Francs CFA HT**, réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal ou sous-traitant, au cours des cinq (05) dernières années (2013 - 2017), les montants doivent être fournis en monnaie librement convertible (HT & TTC), y compris les noms des bénéficiaires (joindre les références, les contrats, les PV de réception ou les attestations de services faits...).

4. Sur l'acquisition de Dossier d'Appel d'Offres :

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) complet rédigé en français, (**en version numérique, au format PDF dans un support USB, au vu du volume des pièces du DAO**), en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après (au point 8), contre un paiement non remboursable en espèces au compte n° 33598860001 94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans toutes les agences BICEC, **d'un montant de cent cinquante (150) mille francs CFA soit Deux Cent vingt-neuf (229) Euros étant donné que 1 euro est égale à 655,957 francs CFA**. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

Le reste sans changement.

Copies
- PDST
- CIPM
- ARMP
- SOPECAM
- CHRONO ;
- ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.

Yaoundé, le _____

**Le Directeur Général de la
Cameroon Civil Aviation Authority,
Autorité Contractante.**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE

Projet de Développement du Secteur des Transports
(PDST) /Volet Aérien



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

Transport Sector Development Project
(TSDP)/Air Component

Addendum No.1 to the Call for Tenders No. _0030_/AONO/CCAA/PDST/CIPM/2018 of 07 March 2018

On specifications and amendments on some qualification criteria and cost of acquisition of the Tender File for the construction of the Emergency Operational Centre building of the Yaoundé-Nsimalen international airport.

1. On Financial capacity:

The bidder shall prove that he has liquid assets or access to unencumbered assets or credit lines, etc. other than the possible advance payment, whose amounts are sufficient to meet the cash requirements necessary for the performance of the work under this Call for Tenders, to the amount of 300,000,000 CFA Francs or equivalent in Euros or in US Dollars, free from its other commitments.

2. On Turnover:

The bidder shall prove that he has achieved a minimum average annual turnover of at least 900,000,000 CFA Francs or equivalent in Euros or US Dollars, over the past five (05) years and calculated as follows: the total amount of mandated payments received for current and/or completed contracts over the period, divided by five (05).

3. On Technical Capacity and Experience:

The bidder shall prove that he has achieved as main company or sub-contractor at least one (01) similar contract (building construction contract) of a cumulative amount of at least 720,000,000 CFA Francs ET, over the past five (05) years (2013 -2017); amounts shall be provided in freely convertible currency (ET & ATI), including names of beneficiaries (attach references, contracts, acceptance reports or certificates of completion of services...).

4. On Acquisition of Tender File:

Interested bidders may obtain a complete set of Tender Documents drafted in French, (in digital copy, in PDF format in a USB drive, given the volume of the Tender file), upon written request to the address below (Point 8), against a non-refundable payment in cash in the Public Treasury, of an amount of One hundred fifty thousand (150,000) CFA Francs, or Two hundred twenty nine (229) Euros, given that 1 Euro is equal to 655.957 CFA Francs. This receipt should identify the payer as Representative of the Company or Consortium of Companies wishing to participate in the Call for Tenders.

(Remainder unchanged)

Copies
- PDST
- CIPM
- ARMP
- SOPECAM
- CHRONO ;
- ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.

Yaoundé, _____

**The General Manager
of Cameroon Civil Aviation Authority,
Contracting Authority**

Et demain la présidentielle !

 Par Georges Alain Boyomo

Au lendemain de l'élection présidentielle de 2011, un florilège de réactions des acteurs du processus électoral d'ici et d'ailleurs a été enregistré au sujet de la prestation d'Elections Cameroun. Toutes semblaient converger vers le même constat : ElecCam, pour sa première expérience de ce type de scrutin, n'avait pas été à la hauteur. « Il nous a semblé que la confiance des citoyens envers ElecCam était limitée. Nous avons relevé de sérieux problèmes concernant la totale indépendance d'ElecCam vis-à-vis du gouvernement. Nous pensons que cela est partiellement dû aux affiliations politiques de certains membres de la commission électorale, par le passé. ElecCam doit redoubler d'efforts afin de démontrer sa neutralité et encourager l'électorat à lui faire confiance lors des élections futures. A cette fin, il conviendrait d'entamer des démarches sérieuses visant à renforcer l'autonomie institutionnelle d'ElecCam », dit le Commonwealth.

« L'origine des difficultés et dysfonctionnements de tous ordres qui ont émaillé l'organisation matérielle du scrutin du 09 octobre 2011 est à rechercher ailleurs que dans la seule jeunesse d'ElecCam. Le Cameroun n'étant pas à l'organisation de son premier scrutin, rien ne saurait justifier les rafistolages et la cacophonie ayant caractérisé la distribution des cartes d'électeurs, le recours, en violation de la loi en vigueur, aux chefs de quartiers et de villages pour la distribution des cartes, comme un aveu d'échec et d'impuissance, la mauvaise communication autour des actions de cet organe en charge des élections », enrageait Transparency International.

Plus globalement, l'ambassadeur des Etats-Unis d'alors, Robert P. Jackson, sonnait le tocsin : « Le parti au pouvoir doit s'abstenir d'utiliser les ressources publiques pour faire campagne, car il se dote d'un avantage injuste en utilisant l'argent du contribuable. Le parti au pouvoir doit s'abstenir de susciter la peur en faisant valoir que voter pour l'opposition entraînerait l'instabilité et la guerre civile. Le fichier électoral doit être soigneusement nettoyé pour supprimer les noms des personnes décédées et les

doublons ; et les listes doivent être publiées sur internet pour permettre à tout le monde de les consulter afin de faire corriger les erreurs... ».

Dans son discours de prestation de serment, le chef de l'Etat avait répondu, en creux, à toutes ces critiques, laissant la porte ouverte à des ajustements. « Nous devons continuer à bâtir une République exemplaire en luttant contre la corruption, en consolidant la démocratie (...) La République exemplaire est une République ouverte aux critiques constructives, sans revendication du monopole de la vérité. La République exemplaire est une République de liberté, de tolérance et de civisme », dira Paul Biya.

Rendu à 2018, à quelques mois d'une nouvelle élection présidentielle, où en est-on avec la réforme du système électoral camerounais ? La biométrie au niveau de l'inscription est-elle suffisante ? Les partis politiques jouent-ils parfaitement leur rôle, aux côtés d'ElecCam, pour concourir à l'expression du suffrage ? Le bulletin unique (notamment pour la présidentielle) est-il instauré ? ElecCam a-t-il les coudées franches pour conduire le processus de bout en bout ?

Des questions et bien d'autres qui, à notre sens, doivent être adressées pour éviter des contestations postélectorales, porteuses de troubles sociaux.

Dans une interview publiée dans l'édition de Mutations de vendredi dernier, Messanga Nyamding, théoricien du « complot scientifique », faisait observer que « le 17e régiment du coup d'Etat scientifique, ce sera en octobre 2018. Ils [certains candidats déclarés, ndlr] vont aux élections et quel que soit le résultat, ils vont le contester pour que l'embrasement anglophone contamine les zones francophones ». Prédiction apocalyptique peut-être, mais pas dénuée de bon sens. Dans tous les pays au monde, la saison électorale est considérée comme la plus délicate à gérer. A travers les faiblesses (assumées ?) du système électoral, le pouvoir ne prête-t-il pas le flanc à ces agendas qui rament à contre-courant de la démocratie et de la République ? Il est peut-être encore temps de corriger le tir.

Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDD/JJ/BASC

Président du conseil d'administration

Protais Ayangma

Secrétaire général a.i.

Bénijour Tchingwa

Administration, finances et ressources humaines

Marie Sidonie Boulounou

Audit et contentieux

Adrien Bassang'na Bomba

Directeur de publication a.i.

Georges Alain Boyomo

Rédacteur en chef

Georges Alain Boyomo

Rédacteur en chef adjoint

Priscille G. Moadougou

Chroniqueurs/Editorialistes

Mal Jam

Emmanuel Jonas Kana

Lucien Ntamag

Caricaturiste

Robert Pougoué

RUBRIQUES

Société

Nadine Guepi

Economie

Jean De Dieu Bidias

Education

Melanie Ambombo

Tech & Web

Georges Parfait Owoundi

Culture

Aïcha Nsangou

Politique

Ludovic Amara

Sport

Priscille G. Moadougou

Santé/Environnement

Adrienne Engono

Digital

Pascal Dibamou

Rédaction

Sandrine Tonlio Tiako, Blaise Djoukep,

Marthe Ndiang, Wamba Sop, Guy Hyacinthe

Owona, Paulette Ndong, Ibin Hassan,

Robert Nkake, Josiane Afom, Lucien Bodo,

Marguerite Papan, Eddy Matchouako,

Thierry Etoundi

Relecture

Jules Stéphane Olinga

DESK LITTORAL ET SUD-OUEST

Coordonnateur

Jacques Eric Andjick

DESK OUEST ET NORD-OUEST

Coordonnateur

Michel Ferdinand

CORRESPONDANTS

Grand Nord : Jacques Kaldaoussa

Est : Sebastian Chi Elvido

Sud : Guy-Roger Mvondo

Edition, Mise en page et infographie

Samuel Tcheudjo

Valentin Essimi Tsanga

Service commercial et publicité

Yaoundé :

Augustine Nokam, Céline Grâce Olinga

Menene Ndongo Parfait, Suzanne Essono

Douala :

Pulchérie Nsia, Philiace Tamko, Lionel Akono

Service comptabilité

Jacques Barnabé Nthep

Distribution : Etienne Temfack (Yaoundé)

Hervé Ngomenda (Littoral et Sud-Ouest),

Production :

Joël Anong

Albert Mbende

Dieudonné Bitang

Impression

Sopécam

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29

Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Caric

SENATORIALES : LES 30 INCERTAINS



Touristes enlevés

Les précisions du Mincom

Celles-ci surviennent après une déclaration des ex-otages expliquant qu'ils n'avaient pas été libérés par les éléments du Bir.



Par Lucien Bodo

Récit d'une scène de guerre. Nous sommes le 02 avril. Sous la bannière de l'« African Adventure », 12 touristes -07 Suisses et 05 Italiens- entrent au Cameroun par la localité d'Ekok, dans le Sud-Ouest. Les Européens sont attirés par une merveille locale : les « Twin Lakes ». Des lacs jumeaux situés à Moungo-Ndor, dans l'arrondissement de Nguti, département du Kupe-Manengouba. Ils sont malheureusement interceptés sur le chemin par un groupe d'hommes armés et cagoulés. Les visiteurs sont identifiés et voient leurs clés de voitures, ainsi que leurs documents officiels confisqués. Le rapport des événements mis à disposition par le ministère de la Communication (Mincom) relève que les ravisseurs planifiaient l'exfiltration de leurs otages vers le Nigeria.

Dans le même temps, une patrouille du Bataillon d'intervention rapide (Bir) est en ratissage entre les localités de Koumba et Nguti. Des sources leur signalent la présence de plusieurs « Blancs » à bord de sept véhicules. Trouvant la situation suspecte, le capitaine Onana, chef de ladite patrouille, engage les recherches avec ses hommes. Le but de la manœuvre est de connaître le mobile de leur présence dans cette zone dangereuse sans escorte des forces de sécurité.

Arrivés à Nguti, le commando du Bir apprend que le convoi se dirige vers Moungo-Ndor. A l'entrée dudit village, ils constatent que les touristes sont encerclés par plusieurs hommes. Le capitaine Onana descend alors « du blindé léger dans lequel il était embarqué, pour faire signe aux Blancs de venir vers lui. Il sera surpris par une salve de tirs à l'arme de chasse de calibre 12 dont deux plombs vont le blesser », l'un l'atteignant sur une dent qui s'est cassée et l'autre sur la partie basse de son casque lourd de protection. Le combat s'engage.

Libération

Le capitaine se met aussitôt à couvert pour organiser la riposte contre les assaillants qui se servent des touristes comme boucliers humains. Il ordonne ensuite « au conducteur du blindé léger de procéder à une manœuvre de recul et de rotation sur 180° et de délivrer des tirs de dissuasion cadencés et précis au-dessus des terroristes et des otages ». Face à



Les touristes enlevés après leur libération.

la précision des tirs, les « terroristes prennent peur et s'enfuient. Dans leur tentative de retraite, ils sont arrosés par des éléments du Bir placés en embuscade. « Certains seront neutralisés et d'autres parviendront à se fondre dans la brousse dense de la localité, mieux connue d'eux. Les ex-otages [sains et saufs] quant à eux sont conduits au poste de commandement Bir à Bachuo/Mamfé, après un premier ratissage de la zone de tirs ». Au bilan, le capitaine Onana et deux soldats sont légèrement blessés et une arme des assaillants, dont plusieurs ont été tués, est récupérée.

Confusion

Si un rapport détaillé des événements est parvenu à notre rédaction, c'est parce que la semaine dernière s'est achevée dans la confusion. Après l'enlèvement et la libération des touristes, le ministre de la Communication Issa Tchiroma Bakary donne un point de presse le 03 avril dernier en compagnie des ex-otages qui ont été conduits à Yaoundé. Le ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji et son homologue des

Relations extérieures, Lejeune Mbella Mbella, sont aussi présents. Mais, un événement rapporté par la presse un jour plus tard sème le doute au sein de l'opinion.

Après le point de presse, les touristes font en effet une déclaration qui vient contredire le Mincom. S'ils avouent avoir été effectivement interpellés, ils affirment dans le même temps qu'ils se seraient extirpés eux-mêmes des griffes de leurs interlocuteurs armés, après avoir directement négocié avec eux. Les forces de sécurité camerounaises seraient intervenues bien après les négociations et n'ont fait que les escorter par la suite.

Une affaire qui amène néanmoins à s'interroger sur l'opportunité des touristes à faire une telle déclaration après et non pendant leur présentation aux médias. Par ailleurs, pourquoi s'aventurer sans escorte dans une zone hautement dangereuse, avec la présence potentielle de groupes sécessionnistes armés, lesquels ont déjà fait plusieurs otages, y compris des autorités administratives et des expatriés ? Des enlèvements parfois suivis de demandes de rançon.

Peace Media Awards

Les lauréats seront connus en mai



Par Paulette Ndong

Conscientiser tous les acteurs des médias sur les dangers à tenir des propos irresponsables dans des espaces médiatiques est l'un des objectifs du concept « Peace Media Awards ». « Il s'agira pour le jury composé des enseignants d'universités et des journalistes d'évaluer le professionnalisme [respect de l'éthique et la déontologie des médias] des présentateurs, des animateurs, des invités sur les contenus médiatiques », a expliqué Joly Koum, promoteur du concept au cours du lancement de la 2e édition mercredi 04 avril dernier à Yaoundé. Seront donc primés, le 05 mai prochain, les programmes télévisés

et radiophoniques, les professionnels des médias et leurs panélistes qui font la promotion de la paix.

L'un des résultats attendus est « que la culture de la paix devienne un élément essentiel pour les journalistes dans le traitement de l'information en général, la préparation et la conduite des débats en particulier », a tenu à préciser Célestin Tagou, doyen de la faculté des sciences sociales et des relations internationales à l'Institut universitaire protestant d'Afrique centrale. Comme innovation, la presse en ligne fait son entrée dans la catégorie Peace Media Management.

Accidents de la circulation

Au moins sept morts ce week-end



Par Guy Martial Tchinda

Un accident de la circulation s'est produit au lieu-dit Ekali II, sur l'axe Yaoundé-Mbalmayo, dans la nuit du 6 au 7 avril dernier. A l'origine de ce drame, la collision entre un car de transport en commun appartenant à la compagnie de transport Caravane et un camion en panne. Le bilan provisoire fait état de six morts sur le carreau. Un bilan qui pourrait s'alourdir, selon certaines sources, au regard de l'état critique dans lequel se trouvent de nombreux blessés. « L'accident s'est produit à 1000 mètres

de chez moi et nous nous y sommes rendus. L'épouse d'un de mes cousins a été victime et nous remercions grâce au Seigneur qu'elle soit encore en vie car, les autres accidentés se trouvent dans un état de choc grave », renseigne un riverain de Zamakoe, une localité environnante.

En marge de cet accident, un autre s'est produit non loin du quartier « Barrière » dans l'arrondissement de Yaoundé III dans la nuit du 7 au 8, causant le décès d'un conducteur de moto-taxi.

Opération Epervier

40 autres personnalités interdites de sortie du territoire

L'ex-président du conseil d'administration du Port autonome de Douala, Fai Yengo Francis et d'autres responsables de cette structure sont visés.



Par Josiane Afom

Encore des messages radio-portés des services de police qui fuient. Dans les trois derniers – tous datés du 04 avril 2018 – 40 anciens gestionnaires de fonds publics sont cités. Le délégué général à la sûreté nationale (Dgsn), Martin Mbarga Nguélé, informe ses collaborateurs que les personnes concernées sont interdites de sortie du territoire national. Un message du patron de la police camerounaise envoyé aux 10 délégués régionaux de la sûreté nationale du pays, au commissaire du Port autonome de Douala, aux commissaires des aéroports internationaux de Douala, Yaoundé-Nsimalen et Garoua, ainsi qu'aux chefs des postes frontaliers de la sûreté nationale. Parmi ces nouvelles personnes interdites de sortie du pays, figure une fourchette d'anciens responsables du Port autonome de Douala (Pad). Il s'agit entre autres de l'ex-président du conseil d'administration, Fai Yengo Francis, par ailleurs ancien gouverneur de la région du Littoral, ancien membre du conseil d'administration et ex-Dg du Crédit foncier, Camille Ekindi, l'ancien directeur général, Jean Marcel Dayas Mounoume, l'ancien directeur administratif et financier, Agbor Mangieb Abel et le directeur de contrôle de gestion, Jean Ndengue.

En dehors de l'administrateur civil Fai Yengo Francis et Jean Ndengue, les deux autres avaient déjà été convoqués au Tribunal criminel spécial en 2015. Après avoir pris part aux audiences pendant un an, Jean Marcel Dayas Mounoume ne s'était pas présenté à l'ultime audience de son procès, le 3 juillet 2015. Audience au cours de laquelle il a été condamné à 15 ans d'emprisonnement ferme. Il était incriminé dans l'affaire d'une cession de créance qui opposait le Port autonome de Douala à la société While Nile corporation. Le premier arbitrage fait par la Chambre arbitrale maritime de Paris avait déjà condamné le Pad à payer à la société While Nile Corporation, la somme de 458



Francis Fai Yengo et Brigitte Soppo Ngolle.



millions Fcfa. Agbor Mangieb Abel a également été condamné par le Tribunal criminel spécial.

L'un des communiqués radio-portés du Dgsn suscite quelques curiosités. En effet, Jean Marcel Dayas Mounoume et Agbor Mangieb Abel n'ont jamais purgé leurs peines d'emprisonnement parce qu'ils ne sont plus au Cameroun. Avant le verdict de leurs procès en 2015, ces deux gestionnaires du Port autonome de Douala étaient déjà en cavale.

Rappelons qu'à côté de certains anciens pensionnaires du Port autonome de Douala, 36 autres personnalités, dont Brigitte Soppo Ngolle, citée dans une affaire foireuse de logements sociaux, sont concernées par ces communiqués radio-portés du patron de la police camerounaise. De nouvelles interdictions qui viennent s'ajouter aux récentes signées en mars dernier et portent désormais à 60, le nombre de personnes qui ne peuvent pas sortir du territoire. La plupart étant sous le coup d'une enquête judiciaire,

dans le cadre de l'opération Epervier qui a repris de plus belle. Certaines d'entre-elles sont même d'ores et déjà écrouées dans les geôles de la prison centrale de Kondengui. C'est le cas de Louis-Max Ayina Ohandja, Bruno Bekolo Egbe ou encore Dieu-donné Oyono. Aux dernières nouvelles, une centaine de dossiers seraient déjà bouclés au Tribunal criminel spécial.

Liste des personnes interdites de sortie du territoire

- | | |
|---|---|
| - Fai Yengo Francis ; | - Jean Parfait Koe ; |
| - Jean Marcel Dayas Mounoume (en fuite) ; | - Stanislas Victor Atangana ; |
| - Mathurin Aimé Emmanuel Kamanke ; | - René Martin Mbida ; |
| - Jean Pierre Mfou'ou Oyono ; | - Fidèle Solange Ngono ; |
| - Maurice Djoko ; | - Vincent De Paul Bertrand Awono Eloundou ; |
| - Jean Claude Nkomo Ngbwa ; | - Mathurin Nang ; |
| - Jean René Mva ; | - Carim Aubin Fotso ; |
| - Agbor Mangieb Abel (en fuite) ; | - Abdoullahi Abba ; |
| - Jean Ndengue ; | - Yakubu Musa ; |
| - Bernard Pierre Elie Fantino ; | - Mohamadou Aminou ; |
| - Michel Farjon ; | - Jean Jacques Ndoudoumou ; |
| - Moïse Charles Nyemeck dit Moïse Nyemeck Ngujioe ; | - Lazare Atou ; |
| - Roger Bella ; | - Benjamin Amenguele ; |
| - Rein de Boer ; | - Richard Maga ; |
| - Afouba Ngayihi Marietta Séraphine Epse Mboulana ; | - Jean Claude Mfou'ou ; |
| - Camille Ekindi ; | - Enoh Agbor Kenneth ; |
| - Brigitte Soppo Ngalle Epse Tsobgny ; | - Paulette Mimbe, Epse Mvomo Ela ; |
| - Elene Keutchali, Epse Tsimi ; | - Jean Calvin Aba'a Oyono ; |
| - Hamidou Djoda ; | - Alphonse Bombogo ; |
| - Henri Mekongo Mballa ; | - Edmond VII Mballa Elanga ; |
| - Louis Max Ayina Ohandja (écroué) ; | - David Nkoto Emame ; |
| - Adolphe Minkoa She ; | - Boris Judicaël Nganou ; |
| - Magloire Ondoa ; | - Evariste Dieutoss ; |
| | - Marcellin Tsaam Gah ; |
| | - Benjamin Gérard Assouzo'o |

Secteur des transports

Le mot d'ordre de grève levé

Le débrayage qui devait commencer ce matin a été annulé suite à une réunion de concertation dirigée par le ministre des Transports le week-end dernier à Yaoundé.



Par Dimitri Mebenga

Comme initialement annoncé, la grève illimitée du secteur des transports terrestre n'aura plus lieu ce lundi 9 avril sur le triangle national. «Vu cet engagement de l'Etat à œuvrer pleinement pour la préservation de la paix, du dialogue social et la lutte contre les accidents de la circulation dans notre pays, nous, collectif des Syndicats nationaux du secteur des transports routiers du Cameroun, décidons de lever notre mot d'ordre de grève annoncé pour le lundi 09 avril 2018 (aujourd'hui, ndr). Nous appelons par conséquent tous nos membres à bien vouloir vaquer à leurs occupations », telle est la quintessence du communiqué final rendu public samedi dernier par les leaders de ce secteur d'activité. Un communiqué signé à l'issue d'une réunion de concertation qui a duré deux jours et présidée par le ministre des Transports, Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe. Cette réunion faisait suite à la correspondance adressée le 28 mars dernier au Premier ministre, Philemon Yang, portant préavis de mouvement de grève. Les mobiles étant la mort du chauffeur de taxi Charles Ngah Mvondo, décès survenu des suites de coups et blessures dans la brigade de gendar-



Jean Ernest Ngalle Bibehe en séance de travail.

merie de Ngoussou et le versement de 5000 Fcfa pour l'inscription en ligne des candidats au permis de conduire. Ainsi, parmi les principales résolutions adoptées, le gouvernement a témoigné sa volonté d'«examiner la situation de la famille du regretté chauffeur de taxi». Il a également garanti qu'«aucune charge supplémentaire afférente à la sécurisation de la formation ne sera supportée par l'apprenant et l'instauration d'une plate-forme semestrielle d'échanges entre le ministre des

Transports et les syndicats du secteur des transports routiers». Quelques heures avant la réception des leaders syndicaux cités supra, le ministre des Transports, Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe, s'est prêté au même exercice avec le collectif des syndicats nationaux des promoteurs et enseignants des auto-écoles. C'était vendredi dans la salle de conférences de son département ministériel. Ces derniers ont aussi par ailleurs saisi le chef du gouvernement en date du 02 avril dernier pour lui signifier un préavis de grève dénonçant une «ingérence des syndicats des transports routiers dans leur secteur d'activité». Pour eux (syndicalistes), le versement de la somme de 5000 Fcfa pour l'inscription en ligne des candidats au permis de conduire n'est pas du ressort des acteurs du transport routier. Au terme de la rencontre, les résolutions suivantes ont été adoptées : « la poursuite de l'inscription en ligne des apprenants à la conduite automobile, la poursuite de la réforme du permis de conduire dans tous ses aspects, aucune charge supplémentaire afférente à la sécurisation de la formation ne sera supportée par l'apprenant... ».

Bois des singes

Des habitations détruites

Des habitations bâties sur l'espace aéroportuaire ont été démolies en prélude au contrôle Oaci que va subir l'aéroport pour sa certification.



Par Blaise Djoukep

Le mouvement des tricycles et voitures de marque Pick-Up au lieu dit « Carrière du Bois des singes », ce samedi, 07 avril, est impressionnant. Dans ces véhicules auxquels ont fait appel des habitants pour sauver ce qui peut encore l'être de leurs biens, des meubles, ustensiles de cuisine, vêtements, tôles, planches sont transportés en toute hâte. Sur le sol, des papiers sont éparpillés. De nombreux occupants des maisons sur lesquelles l'on a apposé une croix de saint André se battent pour leurs effets, ou encore pour démonter quelques planches. Tout à côté, d'autres passent des appels téléphoniques pour demander un soutien aux proches. Cela se passe à quelques mètres seulement de l'engin qui ne cesse de démolir les constructions. Maisons à étage, en matériaux provisoires, tout y passe. Une forte présence des éléments de la gendarmerie, de la police municipale, ainsi que des responsables de la préfecture, de la communauté urbaine de Douala, de l'Autorité aéronautique y est observée. C'est le deuxième jour des démolitions. Une centaine de maisons ont ainsi été détruites la veille, vendredi. Et l'opération de démolition est loin de s'achever. « Toutes les maisons sur lesquelles des croix ont été apposées seront détruites, parce qu'elles ont été construites sur le domaine aéroportuaire », précise une source à l'Autorité aéronautique du Cameroun (Caa).

Contrôle Oaci

Les populations reconnaissent avoir été averties de la casse, plusieurs mois avant. « Des croix ont été apposées sur nos maisons, longtemps à l'avance. Mais, on ne s'attendait pas à ce qu'on soit cassé de cette manière », regrette un sinistré. D'après un autre, c'est depuis le mois de juillet que ces croix sont là. « On était encore là mardi (03 avril) et on leur a donné un dernier délai de 24h pour partir. Ils n'ont pas exécuté. Et quand on vient détruire vendredi, trois jours plus tard, ils se plaignent », explique une source à la Caa. D'après le préfet du Wouri, Joseph Bertrand Maché Njouon-



Le bois des singes en destruction

wet, « l'aéroport international de Douala va recevoir sous peu, ce mois, un audit Oaci. C'est un audit qui est susceptible de mettre entre parenthèse cet outil (l'aéroport). L'autorité aéronautique, les Adc et la Cud ont pris le mal à bras-le-corps. Il est question de libérer le cercle de sûreté de cet espace aéroportuaire occupé de manière anarchique ». Plus précisément, explique notre source, la principale raison de la destruction de ces populations est l'arrivée du contrôle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci). « L'Oaci a effectué un contrôle il y a deux ans. Les contrôleurs reviennent maintenant pour voir si les observations et remarques qu'ils ont faites pour améliorer la sécurité et la sûreté dans et autour de cet aéroport ont été prises en compte et rectifiées », précise la source. A l'issue de ce contrôle donc, l'Oaci devra, précise la même source, certifier ou non

l'aéroport international de Douala ou encore mettre ledit aéroport sur une liste noire. « Le risque est que l'aéroport de Douala soit fermé ou déconseillé aux compagnies aériennes », poursuit notre informateur, qui explique également les dangers de la proximité avec la population. « Là où il y a les riverains, les terroristes peuvent se cacher et prendre un avion en otage. En plus, les populations sont exposées en cas de crash d'avion », précise-t-elle en relevant qu'il n'est pas recommandé de construire à moins de 45 mètres après la barrière de l'aéroport.

D'après le délégué du gouvernement auprès de la Cud, Fritz Ntonè Ntonè, c'est dans ce sens que la piste de l'aéroport a été refaite. Et, « il est possible que certains immeubles qui dépassent une certaine hauteur soit taillés », prévient Fritz Ntonè Ntonè.

Douala

Tensions entre la délégation du Mintoul et des barmen

Les exploitants des débits de boisson dénoncent des scellés apposés sur leurs commerces, alors qu'ils ne sont pas des établissements de loisirs.



Par Blaise Djoukep

La réunion tenue sur instruction du gouverneur de la région du Littoral dans les services du préfet du Wouri le 26 janvier 2018 n'a pas permis de mettre fin à la guerre qui existe entre les exploitants des débits de boisson du Littoral et la délégation régionale du ministère du Tourisme et des Loisirs (Mintoul) de cette région. Pourtant, au terme de cette réunion, « il a été arrêté que la délégation du tourisme devait impérativement et sans délai mettre un terme à l'apposition des scellés sur les débits de boisson, en raison de la validité des titres d'exploitation délivrés par le préfet et le sous-préfet, sous forme de licence d'exploitation », explique le président régional du Syndicat national des exploitants des débits de boisson du Littoral, Hervé Nana.

Au total, une quarantaine de snack-bars ont déjà été scellés par les agents de la délégation du Mintoul du Littoral. « Et l'amande est d'un million Fcfa pour lever les scellés », précise un gérant de snack-bar. Les responsables des débits de boisson disent ne pas comprendre cette pose de scellés, alors qu'ils sont régis par le décret du 09 novembre 1990, fixant les modalités de création et d'exploitation des débits de boisson.

Or, pour le délégué régional du Tourisme du Littoral, Jacques Mboua, les snacks bars ne sont pas des débits de boisson et ne sont pas concernés par le décret de 1990. « Les snacks sont régis par la loi de 1998 revisitée par la loi du 18 avril 2016 régissant l'activité touristique et de loisir au Cameroun ». L'article 8 alinéa 1 de ladite loi qui précise

les établissements de tourisme, cite « les établissements d'hébergement, de restauration, de loisirs ». Idem pour la section III des établissements de loisir qui, en son article 69 relève que « l'établissement de loisir classique désigne un cabaret, une boîte de nuit ou un dancing ».

Les scellés apposés sur les snack bars qui ne sont pourtant pas cités dans la loi du 18 avril 2016 ont une explication. « Les snacks ouvrent 24h/24 et dans certains, on fait de la restauration et sert de plats chauds. De ce fait, ils obéissent dont à la loi de 2016 et c'est le Mintoul qui doit signer leur agrément d'ouverture », insiste le délégué du Mintoul du Littoral. Quant aux amendes, « elles sont prévues par la loi et ce sont des mesures dissuasives », conclut Jacques Mboua.



Fiac 2018

Clap de fin

La première édition s'est refermée hier 08 avril à Douala.

 Par Renaud Inang

Au complexe Camtel de Bépanda à Douala dans matinée du dimanche 08 avril, l'entrée principale grouille de monde. Il est 10h 30. Comme il est de coutume depuis un peu plus de deux semaines, des visiteurs arrivés par groupes, sont systématiquement fouillés par des agents de sécurité. Ils se rendent à la Foire internationale des affaires et du commerce (Fiac) de Douala. A l'intérieur, l'affluence est encore perceptible. Pourtant, c'est le dernier jour de la première édition de la foire ouverte le 24 mars dernier. Mais, dans la plupart des stands, le déménagement n'est pas à l'ordre du jour. Le travail continu. Plusieurs exposants comptent quitter le site dès ce lundi matin. Ces derniers voulaient profiter de la journée d'hier, pour maximiser leurs gains. «*Nous sommes encore ouverts parce que nous espérons écouler nos produits. On va rassembler ce soir (hier) pour déménager demain (aujourd'hui) matin*», indique Gaëlle, employée dans un stand logé dans le village du Syndicat des commerçants détaillants du Wouri (Sycodew). La même raison est avancée par Lidia, hôtesse d'une auto-école présente à la Fiac. En cette dernière journée de la foire, des prix ont été revus à la baisse dans la plupart de stands. Plusieurs

exposants disent avoir opté pour des réductions, afin d'écouler le maximum de produits. «*Nous avons prévu des réductions afin de nous débarrasser des produits*», ajoute Gaëlle. «*Jusqu'à ce soir (hier) l'inscription dans notre auto-école coûte 3000 Fcfa. Elle revient à 10.000 Fcfa dès demain (aujourd'hui)*», informe Lidia. La foire a permis à de nombreux exposants de présenter leurs produits et services. Mais aussi de nouer des contacts avec des partenaires. Des objectifs, atteints par plusieurs exposants, au cours des 16 jours qu'a duré l'évènement. «*Nous sommes satisfaites. Nous avons rencontré des personnes, nouer des contacts. Nos objectifs ont été largement atteints*», se réjouit Martine Ngoune, une exposante. Un sentiment que partage Mahamat Cherif. L'artisan venu de la région de l'Extrême-Nord, entendait vendre aux visiteurs, des produits locaux et trouver des partenaires. «*On a eu des partenariats avec des clients basés à Douala et hors de la ville. Certaines personnes ont promis de nous passer des commandes à l'avenir*», se réjouit-il. Jusqu'en fin de journée d'hier dimanche, les stands étaient encore pour la plupart ouverts. Rendez-vous en 2020 pour la seconde édition.



Fiac 2018. Ambiance de clôture sur le site.



Les dernières emplettes de la Fiac.

Esquisse de Bilan

 Par Renaud Inang

Mobilisation réussie

Pour la première édition de la Foire internationale des affaires et du commerce (Fiac) de Douala, 543 exposants ont été enregistrés au complexe Camtel de Bépanda dans l'arrondissement de Douala 5e. Ces derniers ont accueilli dans leurs espaces plus de 60.000 visiteurs pendant les deux semaines de la foire. Ces chiffres ont été rendus publics par le directeur du site, Patrick Aviolat, samedi, 07 avril dernier, au cours d'une conférence de presse donnée par le comité d'organisation de la Fiac. Ce dernier se félicite de la mobilisation, qu'il juge réussie.

Le « Made in Cameroon » valorisé

30 jeunes créateurs locaux ont bénéficié de l'opportunité qu'offrait la Fiac pour se faire connaître. Pendant plus

de deux semaines, ce groupe d'artisans constitué de peintres et d'artistes a présenté son savoir-faire au public, avec des produits locaux, dans le stand B to B. A en croire l'attachée au cabinet du président en charge du sponsoring et des partenariats à la Fondation Inter-Progress, Patricia Mercier, le projet vise à accompagner ces artisans. L'objectif étant la promotion et la valorisation des produits « Made in Cameroon ». L'initiative a été soutenue par la Société anonyme des brasseries du Cameroun (Sabc) et la Fondation Inter-Progress.

La touche des conférences-débats

Environ 14 conférences-débats ont été organisées lors de la première édition de la Fiac. Elles se sont déroulées pendant huit jours en deux étapes. D'abord du 26 au 29 mars dernier, ensuite du 02 au 07 avril 2018. La plupart des thématiques abordées lors des échanges ont porté

sur l'économie. Selon le responsable des conférences-débats, Jean Louis Palla, la décision d'organiser ces entretiens est partie du souci de mettre la réflexion au centre du commerce. Dans un contexte marqué par l'avènement du libre-échange en zone continentale ou encore des accords de partenariats économiques (Ape).

Des loisirs séduisants

Quatre manèges ont été aménagés dans l'espace réservé aux loisirs à la Fiac. Pendant près de deux semaines, en moyenne 2000 personnes visitaient cet endroit par jour. Selon les responsables, ces espaces de loisirs ont été disposés en rapport avec les congés de fin du deuxième trimestre. Pour cette première expérience à Douala, les manèges ont séduit plus d'adolescents que d'enfants.

Fibre optique

Quand la bande passante fait courir

Face à une demande sans cesse croissante, le Cameroun ambitionne de bâtir un réseau de plus de 20 000 km d'ici 2020.



Par Lucien Bodo

L'appétit est venu en mangeant. Conviés au festin de la bande passante, les Camerounais ont goûté aux bienfaits d'un internet rapide. De quoi entretenir leurs envies. A ce jour, les besoins en connectivité se chiffrent à environ 140%, d'après les autorités. Et on note que ce sont les ménages qui constituent la première demande, avec environ 310 000 individus. Viennent ensuite les groupes sociaux professionnels (250 000 individus), les très petites entreprises (70 000), les petites et moyennes entreprises (22 000) et les grandes entreprises (900). Un marché intéressant à combler par quatre opérateurs : Orange, MTN, Nexttel et la Cameroon Telecommunications (CAMTEL).

Afin de résorber le déficit criard qui se dégage de ces statistiques, l'Etat camerounais, par le biais de la Camtel, s'est engagé dans un vaste projet d'extension de son réseau. En 2017, le Cameroun a ainsi pu déployer 4000 kilomètres (Km) de fibre optique, portant ainsi le linéaire global national à 12 000 km. Mais, le pays souhaite atteindre 20 000 km d'ici à 2020. Ce projet d'extension du réseau backbone à fibre optique vise à améliorer la qualité, la protection et la sécurisation physique des services de large bande, en diversifiant les itinéraires de pose de la fibre optique ; réduire l'enclavement numérique de certaines régions, y compris certaines zones fron-



Fibre optique. Satisfaire la demande.

talières dont Bakassi, entre autres ; augmenter les capacités du réseau afin de prendre en compte les besoins de plus en plus importants en large bande des opérateurs du secteur des télécommunications électroniques (3G/4G...) et de l'audiovisuel numérique (Tnt) ; et enfin, proposer et fournir aux Etats de la sous-région des possibilités de prolongement et de raccordement aux câbles sous-marins.

Difficultés

Pour cette nouvelle étape, il faut poser 7000 kilomètres de câbles à fibre optique sur des itinéraires prédéfinis. Les ré-

gions concernées sont l'Adamaoua, le Sud, le Littoral, le Nord, le Centre, l'Est et le Nord-Ouest. Il y a quelques jours, les travaux de desserte des sections Maga-Logone Birni (45 km) et une partie de la section Kumba-Ekondo Titi-Mudemba (45 km) ont été finalisés. Par ailleurs, il faut déployer le réseau sur les axes routiers en cours de construction dans les zones urbaines et interurbaines. C'est le cas de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, l'axe Fougerolle-Stade d'Olembé ou encore la route Edéa-Kribi.

Toutefois, si l'ambition est grande, le projet peine à évoluer plus rapidement, à cause de certains facteurs. L'insécurité ambiante dans la région du Sud-Ouest du fait de la

crise anglophone a conduit à l'arrêt momentané des travaux sur la section Nguti-Mamfé. A l'Extrême-Nord, la pose de la fibre optique enregistre un coup de frein sur le tronçon Yagoua-Maga, suite aux problèmes d'inondations. Par ailleurs, l'extension du backbone national subit les affres des entreprises en charge de l'aménagement routier. Pour ce dernier cas, Camtel dit avoir engagé des pourparlers avec le ministère des Travaux publics, pour une synergie d'actions en vue de garantir la sécurisation de la fibre optique et assurer en permanence la continuité du service.

Coopération Cameroun Afd

Le Dg de Proparco reçu en audience par le Minfi

Le projet du barrage de Nachtigal était au centre des échanges vendredi dernier entre les deux personnalités.



Par Josiane Afom

Le directeur général de Proparco, institution du développement détenue conjointement par l'Agence française de développement (Afd) et des actionnaires privés, a effectué une visite au Cameroun les 5 et 6 avril derniers. Pendant son séjour, Grégory Clemente a été reçu en audience vendredi 6 avril par le ministre des Finances, Louis Paul Motaze. Il était accompagné de Thomas Husson, représentant régional Proparco Douala pour l'Afrique centrale et de Christian Yoka, directeur de l'Afd du Cameroun. Ce moment d'échanges qui a permis non seulement de revenir sur certains aspects liés au développement, mais aussi de visiter la coopération entre l'Afd, Proparco et le Cameroun. « C'est d'abord un partenariat très fort entre le groupe Afd, Proparco, filiale de l'Afd dédiée au secteur privé et le Cameroun. Je pense que nous sommes en phase sur un certain nombre d'orientations », a affirmé le directeur général de Proparco, Grégory Clemente, à la sortie de l'audience. Ce dernier confie que les échanges ont notamment porté sur le secteur de l'énergie, le projet Nachtigal et la relation financière que le groupe Afd et proparco entretient avec le Cameroun. Le projet du barrage de Nachtigal, dont la construction est



Louis Paul Motaze. Minfi.

prévue sur le fleuve Sanaga, dans la région du Centre, n'a pas été évoqué au fait du hasard pendant les échanges. C'est parce qu'il est piloté par le français Electricité de France (Edf), la société financière internationale (Sfi) et le gouvernement du Cameroun. D'une capacité de 420 MW, le barrage de Nachtigal permettra de réduire de moitié le coût moyen de production de l'électricité au Cameroun. Il va permettre également d'augmenter la capacité de production de l'électricité de 30%, à un coût de production très bas, soit 35 Fcfa le kilowatt. Le coût global du barrage est évalué à 656 milliards Fcfa.

Revenant sur la visite de Grégory Clemente, porté à la tête de Proparco depuis le 1er avril 2016 au Cameroun, elle s'inscrit dans le cadre des festivités liées à la célébration du quatrième anniversaire de Proparco. Cette filiale de l'Afd participe au financement et à l'accompagnement des entreprises en Afrique, en Asie et en Amérique latine ou encore au Moyen-Orient. Avec pour mission de promouvoir les investissements privés des pays émergents et en développement, afin de soutenir le développement durable.

Administration territoriale

Le Sud-Ouest a de nouveaux « chefs de terre »

Deux préfets et trois sous-préfets ont été nommés vendredi dernier par décrets du président de la République.



Par Jean-Christophe Ongagna

C'est le premier mouvement des nominations effectué cette année au sein de la grande famille des «chefs de terre». Le 06 avril dernier en effet, le président de la République, Paul Biya, a signé deux décrets qui portent des hommes à de nouvelles fonctions dans la région du Sud-Ouest, l'un des foyers de la crise anglophone. Sur proposition faite par le ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji - ses premiers actes en la matière depuis sa nomination le 02 mars dernier -, le premier décret nomme deux préfets dans les départements du Lebialem et du Ndian. Le second nomme deux sous-préfets dans les arrondissements de Alou et de Fontem dans le département du Lebialem ; et un dans l'arrondissement de Kumba IIIème dans le département de la Meme. Dans le Lebialem, Etta Mbokaya Ashu précédemment préfet du Ndian, remplace Ungitoh Zachary Cheikoh, «admis à faire valoir ses droits à la retraite». Le préfet sortant est ainsi limogé alors qu'il est encore en convalescence. C'est suite



Paul Biya. Le président de la République.

à une attaque sécessionniste intervenue le 22 mars dernier. En compagnie du délégué départemental du ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières qui a été tué. Ungitoh Zachary Cheikoh qui a échappé à la mort, a été gravement blessé au cou alors qu'il était dans le plein

exercice de ses fonctions. Il s'agissait d'évaluer les dégâts suite à l'incendie au domicile du ministre Paul Tasong perpétré par des sécessionnistes quelques jours plus tôt. Pour ce qui est du département du Ndian, Nwafua Lawrence Forwang remplace Etta Mbokaya Ashu muté. Avant sa nomination, le nouveau promu était secrétaire général des Services du gouverneur de la région du Sud-Ouest.

Trois sous-préfets ont également été nommés par décret présidentiel vendredi dernier. Dans le département du Lebialem, Hambi Isaac Ekpanekata remplace Akombo Joseph Neba dans l'arrondissement de Alou ; le sortant ayant atteint l'âge de départ à la retraite. Avant sa promotion, le nouveau sous-préfet occupait le poste de secrétaire

d'administration principal dans les Services du gouverneur de la région du Sud-Ouest. Dans l'arrondissement de Fontem, Ewane Jude Mbong précédemment sous-préfet de Kumba IIIème remplace Said Idrissa « relevé de ses fonctions ». Pour ce qui est du département de la Meme, Mme Epolewane Verklin epse Mbua, remplace Ewane Jude Mbong dans l'arrondissement de Kumba IIIème. Avant sa nomination, l'intéressée occupait les fonctions de premier adjoint à la préfecture de Mundemba.

Conseil municipal de Douala Vème

Le préfet demande la révision du compte administratif 2017

Joseph Bertrand Mache estime que les réalisations qui affichent un bilan de 52% sont faibles par rapport aux attentes formulées.



Par Brondon Ngando

« J'estime que l'exposé des motifs des dites délibérations n'était pas assez pertinent pour les approuver. Il y a des délibérations qui ont un impact financier et qui devraient être mieux justifiées. Je crois que le conseil n'a pas suffisamment élaboré là-dessus », remarque le préfet du département du Wouri, Joseph Bertrand Mache. Ce constat a été dressé sur les rapports du compte administratif présentés lors d'une session ordinaire du conseil municipal de la commune de Douala Vème ; session ordinaire tenue le 03 avril dernier. L'autorité de tutelle n'est pas satisfaite du bilan de 52% de réalisations, alors qu'il en attendait au moins 75%. Par conséquent, ladite session s'est achevée dans une ambiance quelque peu sulfureuse. Laissant pantois quelques acteurs qui ont pris place dans la salle polyvalente de la mairie de Douala Vème ; baptisée du nom de la défunte maire, Françoise Foning. Pour sa défense, le maire de Douala Vème a essayé de justifier ces anomalies par la désinvolture de ses collaborateurs. « Nous nous reconnaissons dans certains des propos que le préfet a adressés à [notre] endroit. Nous ne sommes pas très fiers de [notre] bilan actuel, mais avec des efforts, nous comptons être les meilleurs une fois de plus »,



Les autorités présentes lors du conseil municipal à Douala Vème.

relative Gustave Ebanda. L'édile a promis de prendre des mesures pour faire mieux à la session prochaine. « Je sais que je vais tout faire pour remonter la pente. Je vais sévir. Et sévèrement. Les gens comprendront que si on ne travaille pas, on n'a pas droit au salaire », ajoute-t-il. Pour l'accompagner dans cette tâche, le préfet prévoit de mettre les services de la préfecture en collaboration avec ceux de la commune. Afin d'assurer la lisibilité et la transparence des comptes.

Vatican

D'après le journal Le Monde, le Vatican a annoncé samedi dernier, l'arrestation sur son territoire de l'ex-conseiller auprès de l'ambassade du Saint-Siège à Washington, Carlo Alberto Capella. L'homme est soupçonné d'avoir consulté des images pédopornographiques, enfreignant ainsi les lois américaines. Le prêtre en poste jusqu'à l'an dernier auprès de l'ambassade du Vatican sur le sol américain, avait été rappelé en septembre 2017 au Saint-Siège où une enquête avait alors été ouverte. Les informations fournies par les Etats-Unis avaient été transmises au procureur du tribunal du Vatican, qui avait alors ouvert une enquête et entamé une collaboration internationale pour obtenir des éléments sur cette affaire.

Centrafrique

Les Nations-Unies et les forces de sécurité centrafricaines ont lancé hier une opération visant des groupes armés dans le quartier du Pk5 à Bangui, au cours de laquelle au moins 30 personnes ont été blessées dont des casques bleus, rapporte Jeune Afrique. Le Pk5 a souvent été au cœur des tensions dans la capitale Bangui et les dernières populations musulmanes de la ville y vivent retranchées. Les musulmans centrafricains sont souvent associés à la rébellion de la Séléka qui a renversé le président François Bozizé en 2013 et plongé le pays dans la violence.

Dividende démographique

Les Hommes au centre du développement

Les démographes pensent que son implémentation peut permettre de favoriser l'émergence du Cameroun.



Par Guy Martial Tchinda

« (...) la menace des Ist/Vih/Sida, au début des grossesses, à l'exclusion sociale à l'extrémisme violent et les conséquences qui en découlent ralentissent l'émergence du Cameroun... ». Voilà entre autres problèmes auxquels font face les jeunes au Cameroun d'après Kwabena Asante-Ntiamoah, représentant adjoint du Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa). Ces jeunes représentent 35,5% de la population, selon le rapport 2015 du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique. C'est fort de ce constat que les démographes présentent aujourd'hui le dividende démographique (Dd) comme pouvant permettre de renverser cette tendance. Il s'agit du gain économique résultant de la transformation de la structure par âge de la population. Plus précisément, c'est le résultat inhérent à des investissements appropriés dans les secteurs clés du développement humain tels que la santé, l'éducation, l'emploi, la bonne gouvernance. « Dans cette optique, on s'attend à ce que la mobilisation autour de la notion de dividende démographique soit un levier de développement centré sur les Hommes », poursuit le représentant adjoint de l'Unfpa.

« La croissance démographique est donc telle qu'on peut l'utiliser pour changer la forme économique de nos pays. Il ne faut pas seulement la voir comme un frein partout. Les autorités doivent comprendre qu'elle peut accroître le développement ». Ainsi se présente, d'après Banza Baya, directeur exécutif de l'Institut de formation et de recherche démographique (Iford), la raison d'être du Forum national sur la population : état des lieux sur le dividende démogra-



Les participants en conclave.

phique en Afrique et au Cameroun, tenu les 03 et 04 avril derniers à Yaoundé.

Forum à l'issue duquel des recommandations ont été formulées pour l'atteinte du Dd. Notamment « revisiter la feuille de route nationale sur le Dd pour prendre en compte

les actions actuelles, les priorités et fixer les résultats/indicateurs de réalisations ; impliquer les aspects culturels et les leaders religieux et traditionnels dans le processus de bénéfice du Dd ; prendre en compte tous les secteurs dans la communication sur le Dd.

Gervais Beninguise

Le taux de fécondité et la mortalité baissent

Le coordonateur de Care-Ifa/Iford propose des pistes pour mettre à profit cette situation au Cameroun.



Par Guy Martial Tchinda

Pourquoi pensez-vous que le dividende démographique est un élément central dans le débat sur l'émergence de l'Afrique ?

L'histoire de l'évolution des populations dans le monde nous indique que lorsqu'il y a des changements dans la structure par âge de la population, notamment, lorsque le taux de fécondité et la mortalité baissent (ce qui est le cas au Cameroun), on s'achemine vers un changement où on a une structure de la population dans laquelle les jeunes et les travailleurs sont de plus en plus majoritaires. A ce moment-là, c'est une fenêtre d'opportunités qui est donnée pour qu'on investisse dans le domaine de l'emploi des jeunes, dans la santé, dans la bonne gouvernance, dans l'éducation, afin que les gens qui travaillent soient productifs. Les éléments qui découlent de ces changements démographiques vont faire qu'on ait un boost au niveau de la croissance économique. C'est ça qu'on appelle donc dividende démographique.

Comment le jeune citoyen peut-il y contribuer ?

Le jeune doit comprendre qu'il doit avoir une démarche ac-

tive. Il faut qu'il s'adapte à l'environnement et ne doit pas attendre que les opportunités viennent à lui. C'est à lui de créer ces opportunités. Il doit savoir qu'il est un acteur et pas seulement un bénéficiaire. Il doit prendre la place qui lui est due dans les politiques. C'est-à-dire qu'il est capable de concevoir des structures productives et de contribuer à la richesse et c'est comme ça qu'il prend en main son destin. On doit davantage inclure les jeunes dans les politiques.

Où en est-on avec les résultats de l'étude menée au Cameroun en 2012 sur les conditions de bénéfice du dividende démographique ?

Cette étude montre que le Cameroun est sur la bonne voie, dans une période où la structure de la population commence à avoir une majorité de personnes en âge de travailler. Maintenant, la question c'est de les faire travailler. Cependant, pour avoir l'impact de cette étude, il faut un peu plus de temps. Nous devons commencer à mettre en place des structures solides et qui vont permettre que d'ici 2035, nous puissions voir les résultats sur l'économie du pays.



Université de Yaoundé II

17 thèses de doctorat rejetées pour plagiat

Elles font partie des 20 déposées à la faculté des sciences économiques et de gestion de cette institution.

 Par Guy Martial Tchinda

Le doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Yaoundé II-Soa, Claude Bekolo, vient de rendre publics les résultats du contrôle anti-plagiat de 20 thèses de doctorat qui y ont été déposées. Il en ressort que 17 d'entre elles ont été rejetées. Il s'agit de celles comportant des taux de plagiat supérieur à 11%.

Selon certaines sources, le recteur de cette institution universitaire aurait mis en place un logiciel de détection de plagiat, « système qui effectue une recherche de similitude entre un document soumis à l'analyse avec les documents accessibles sur internet et ceux présents dans la base de référence propre à l'université ». Entre 5 et 10 mn, le fichier numérique déposé est analysé ; puis un rapport statistique présentant la marge de plagiat est publié. Lorsque la thèse dépasse le seuil minimum de 15%, jugé acceptable par l'instance universitaire, l'étudiant doit refaire son travail. Ce logiciel est utilisé depuis quelques temps par certaines institutions universitaires du Cameroun, notamment l'Université catholique d'Afrique centrale.

Avant cette vague de plagiaires, c'est l'universitaire Pascal Charlemagne Messanga Nyamding, alors maître de



Une vue de l'Université de Yaoundé II-Soa.

conférences et chef de département "intégration et coopération pour le développement" à l'Institut des relations internationales du Cameroun (Iric), qui avait été accusé

en fin octobre 2015 d'avoir plagié un article scientifique de Paul N'gouah Beaud, son collègue. Il leur a été ensuite reproché à tous les deux d'avoir copié l'universitaire allemand Jörg Gerkrath.

Toutefois, c'est la première fois qu'autant de thèses de doctorat sont rejetées au même moment dans une université camerounaise. Une situation qui ne fait pas honneur au Cameroun et à l'enseignement. A ce sujet, le socio-politiste Claude Abe déclarait que cette recrudescence du « copier-coller » « résulte d'une crise de l'inventivité au niveau d'un certain nombre d'individus qui désirent apparaître sous une image qui n'est pas la leur, en voulant en réalité être l'auteur le plus prolifique, que ce soit dans le champ artistique, comme dans le champ de l'écriture, alors qu'au fond, vous ne l'êtes pas ».

Ens de Bertoua

Le Minesup se prononce sur le cas Antang Yamo

L'acte relatif à sa nomination comme chef de département de lettres modernes françaises sera réexaminé et corrigé.

 Par Arnaud Kuipo

Le ministère de l'Enseignement supérieur (Minesup) se prononce sur la polémique relative à la nomination de Antang Yamo à l'Ecole normale de Bertoua (Ens). En effet, le jeune enseignant-chercheur en anthropologie avait été promu chef de département de lettres modernes françaises alors qu'il n'est encore qu'assistant sans une thèse de doctorat à l'Université de Yaoundé I. Un acte que le chef de la cellule de communication au Minesup, Jean-Paul Mbia, qualifie d'erreur. « L'erreur est humaine. Elle doit être corrigée », déclare-t-il. Cette position du Minesup confirme celle de la directrice de l'Ens de Bertoua qui, dans les colonnes du journal Mutations (édition du 04 avril dernier), parlait également d'erreur. « Qui n'a jamais commis une erreur en écrivant le nom ou le grade de quelqu'un ? », s'interroge Véronique Kabeyene Beyala épouse Kamgang.

Ceci dit, « dans le cas d'espèce, le texte ministériel sera rectifié en octobre ou novembre dans le cadre des nominations relatives à la rentrée académique. Cela a toujours été le cas dans le cadre des actes de nominations dans un département ministériel », informe-t-il. Il ajoute que « le cas querellé sera réexaminé et corrigé à partir de la proposition motivée du chef d'établissement et la transmission du chef de l'institution au ministre ».

Cette nomination avait suscité l'indignation du « Collectif des universitaires pour la justice académique ». Ces enseignants soulignaient que « la promotion de monsieur Antang



Jacques Fame Ndongo. Minesup.

Yamo du grade d'assistant à celui de chargé de cours par arrêté ministériel [...] se fait en parfaite violation flagrante des textes [...] régissant le passage des enseignants au grade supérieur, soit d'assistant à chargé de cours; de chargé de cours à maître de conférences et de maître de conférences à professeur titulaire ».

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Monsieur **ONGUENE MANGA Eric Christian**, Agent de Maîtrise précédemment en service à la Direction de la Promotion et de la Formation de l'Agence des Normes et de la Qualité (**ANOR**), matricule **00059**, affecté à l'Antenne Régionale du Littoral par note de service No 009/2018/NS/ANOR/DG/Cab et absent de son poste de travail depuis le **09 mars 2018**, est prié de regagner de toute urgence son poste d'affectation **dès diffusion du présent communiqué**, faute de quoi l'intéressé sera placé en position d'absence irrégulière.

Toute personne connaissant l'intéressé est priée de l'en informer.

LE DIRECTEUR GENERAL
Charles BOOTO A NGON

Fadam

Jackie Chan et Gérard Depardieu absents

Ces deux stars du cinéma étaient attendues à la 1ère édition du Festival africain des arts martiaux qui a eu lieu le week-end dernier à Yaoundé et à Douala.



Par Marthe Ndiang

Pas de Jackie Chan, encore moins de Gérard Depardieu au Cameroun ce week-end. Les deux stars mondiales du cinéma étaient pourtant annoncées à la première édition du Festival africain des arts martiaux (Fadam) dans notre pays. Le Fadam, qui se voulait une fête autour du sport et la culture d'après, maître Dominique Saatenang le porteur du projet, s'est vite transformé en une pilule amère. Une pilule amère pour les nombreuses personnes qui ont fait le déplacement pour le Palais des sports de Yaoundé vendredi et le lendemain pour Canal Olympia à Bessengué à Douala. Des familles entières sont venues. « On a vu des femmes accompagnées parfois de six enfants venir à Warda », nous rapporte un confrère travaillant à Yaoundé. « On pouvait lire la déception et beaucoup de tristesse dans les regards des enfants », poursuit notre source. Même ambiance à Douala. Ici au moins, le public était déjà averti du fiasco de la capitale politique.

En effet, à la place de Jackie Chan et de son confrère français Gérard Depardieu, le nombreux public va se contenter d'un message vidéo de la star chinoise diffusé sur écran géant. Un enregistrement de quelques minutes dans lequel Jackie Chan félicite Dominique Saatenang pour cette initiative et s'excuse de ne pas pouvoir être présent. Tout en promettant d'être là la prochaine fois. A défaut de voir physiquement celui qui a fait rêver plus d'un cinéophile, l'on peut au moins se réjouir d'avoir reçu ses civilités adressées aux Camerounais et aux Africains en général. Mais, pas de quoi apaiser les fans des deux stars, qui crient à « l'arnaque ». « La vidéo prouve que l'organisateur était au cou-



Jackie Chan et Gérard Depardieu.

rant plusieurs jours avant que Jackie Chan ne viendra pas. Il a volontairement caché cette information aux gens et a continué à dire qu'il sera là pour avoir du monde », fulmine un spectateur à Douala. « Tu payes l'entrée pour ne finalement pas voir les stars qu'on nous annonçait. C'est éternant », renchérit un autre.

Pourtant, mardi 3 avril dernier au cours de la conférence de presse, Dominique Saatenang rassurait encore les hommes et femmes de médias, ainsi que le public sur la présence effective de Jackie Chan et Depardieu. « ...Ils (Chan et Depardieu) arrivent au Cameroun pour ce grand rendez-vous

culturel et sportif », affirmait-il dans une interview accordée à votre journal et parue dans l'édition de jeudi dernier. Joint au téléphone, le champion du monde de Kung-fu explique : « Madame, nous n'avons pas eu le haut patronage du chef de l'Etat et non pas le parrainage du Pm, ceci n'a malheureusement pas aidé. Alors que c'était là une belle opportunité de faire vivre à notre pays un moment unique en Afrique et dans notre pays en particulier (...). Comme vous l'avez vu, toutes ces personnalités ont envoyé des vidéos pour s'excuser de leur absence. Ce qui a permis à tous de savoir que ce n'était pas une communication mensongère ».

Festival des arts au féminin

Denise Naafa fait danser son public

L'artiste a représenté le Cameroun à cet événement culturel qui a débuté le 05 avril dernier.



Par Vanessa Bassale

Yamoussoukro en Cote d'Ivoire, Denise Naafa a fait corps avec ses fans. Invitée d'honneur de la première édition du Festival des arts au féminin, l'artiste a fait bonne impression. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle a été choisie parmi les artistes qui ont presté lors la prestigieuse cérémonie de clôture. Pendant sa prestation, le refrain de la chanson « On est africain » est repris en chœur par ses fans. « Je suis très touchée par cette chanson qui célèbre l'authenticité et l'unité africaines », confie A. Traoré, une jeune fille venue assister au spectacle. Et de poursuivre : « Le Cameroun et la Cote d'Ivoire, c'est la même chose. Nous sommes frères ».

Pour Dominique Ahoussi, journaliste culturel ivoirien, Denise est une belle promesse de la musique africaine. « Ses chansons prônent les valeurs de paix, d'amour et de solidarité. Le tout, avec un rythme entraînant qui vous oblige à esquiver des pas de danse », ajoute le journaliste. Mais, la prestation de Denise Naafa ne s'est pas limitée à cette chanson. Plusieurs autres titres de son répertoire ont été revisités. De « Je serai là » à « Lélélé », en passant par « Allé-



luia», l'artiste a fait voyager le public ivoirien qui ne s'est pas fait prier pour danser.

Cependant, ce spectacle n'était pas la seule activité à laquelle a pris part l'«ambassadrice» du Cameroun au Fesaf. En effet, pendant son séjour en Cote d'Ivoire, elle a participé

à de nombreux show-cases, des ateliers de renforcement de la voix et des conférences-débats sur le thème : « Arts, culture et Tic ». Au cours desdites conférences, l'artiste a pu acquérir des connaissances pour s'imposer sur la scène musicale camerounaise et africaine.

Lions indomptables

John Toshack candidat au poste d'entraîneur

Le gallois fait partie des grands noms qui convoitent le banc de touche de l'équipe nationale fanion du Cameroun.

 Par Dimitri Mbenga

Selon István Bogнар, son agent, John Toshack « toujours eu un lien spécial avec le Cameroun et ses joueurs. Il a par exemple, après l'avoir entraîné en Turquie, amené Gerémi Njitap avec lui au Real Madrid où il y a aussi entraîné Samuel Eto'o. Etant gallois, un pays avec une culture du combat, il y voit beaucoup de similitudes avec le Cameroun ». Raison pour laquelle Il a postulé pour le poste de sélectionneur des Lions Indomptables du Cameroun.

« Il est disposé à y vivre et à y faire le tour des terrains du championnat professionnel local. Ce n'est pas un handicap pour lui ; il a toujours eu de nombreux amis camerounais ». Poursuit son agent. Son projet avec le Cameroun se résume en deux objectifs : gagner la Coupe d'Afrique 2019 et préparer les futures générations de footballeurs pour la Coupe du monde 2022 et plus encore. « Quand il entraînait le Pays de Galles, M. Toshack s'est vite aperçu que des joueurs emblématiques comme Bellamy et



Giggs n'étaient pas travailleurs ; ce qui affectait tout le groupe. Il n'a pas hésité à les mettre de côté pour ouvrir la porte aux Bale et Ramsey. Et on connaît tous ce que ces deux joueurs sont devenus aujourd'hui », renchérit son agent. Une façon de dire qu'en cas de signature avec le Cameroun, John Toshack se donnera tous les moyens de remplir ses missions. Devenu entraîneur dans les années 80, il a connu un grand succès avec le Real Ma-

drid, club dont il est le seul dans le monde à avoir été entraîneur deux fois de suite. Arrivé à Madrid en 89, il termine deux fois champion (89 et 90) et vainqueur de la Coupe 89. Rappelé en renfort par les dirigeants madrilènes 9 ans plus tard, il termine vice-champion d'Espagne avec le club (1999). Passé sur le banc de Swansea, du Sporting Portugal, de Saint-Etienne, du Pays de Galles, de Besiktas (vainqueur de la Coupe de Turquie en 1998), du Whydad Casablanca et bien d'autres, John Toshack rêve aujourd'hui de conquérir l'Afrique.

« C'est une personne qui sait travailler en équipe. C'est quelqu'un d'humain qui aime faire progresser les joueurs avec qui il travaille. Autant sur qu'en dehors du terrain. Il insiste beaucoup sur le vivre ensemble et les avantages à être un groupe fort. S'il travaille avec un groupe, il s'efforce de garder les 23 joueurs concernés car on ne gagne jamais de titres sans un groupe ou chacun prend son rôle au sérieux ». Conclut son agent.

Jeux du Commonwealth 2018

Les Camerounais broient du noir

La Team Cameroun n'a encore glané aucune médaille. Pourtant, la compétition est rendue à son sixième jour.

 Par Désiré Domo

Tout avait pourtant bien démarré pour les athlètes camerounais à Gold Coast en Australie. La victoire de la sélection masculine de basketball (96-83) sur celle de l'Inde d'entrée de jeu le jeudi 5 avril dernier venait booster le moral des autres membres de la troupe qui s'apprêtaient à faire leur entrée en scène le lendemain. Une victoire qui

sera mise à profit par Wilfried Seyi Ntshengue et Arsène Fokou, tous boxeurs respectivement dans les catégories de 75kg et +91 kg. Puisque vendredi dernier, les deux ambassadeurs se sont imposés (5-0) sans bavure face respectivement à Anthony Marvin et Samuela Kei à l'unanimité du corps arbitral du combat. Alors que les deux pugilistes redonnaient espoir aux Camerounais après les sorties bredouilles de Simplice Fotsala chez les 49 kg et Yannick Azangue chez les 69kg respectivement face à Rosie Eccles du Pays de Galles et Galal Yafai de l'Angleterre, le Cameroun renoue avec les défaites en cascade.

Vont s'ensuivre celle de l'équipe de basketball face à l'Angleterre (54-81), l'élimination de Donald Nkoh, de Petit David Mikoumba et la prestation insuffisante de Clémentine Noubiss en haltérophilie chez les 85kg, 94kg et les -90kg. La sortie de Appes Ebanga, Cherifa Abdoulahi Labarang et Marie Gisèle Eleme en athlétisme n'est pas en reste. Même les plus capées comme Sandrine Mbumi au saut, Clotilde Essiane (porte-étendard) à la boxe passent inaperçues à Gold Coast. Une prestation des athlètes camerounais qui porte à croire que le



Wilfried Seyi Ntshengue. L'espoir de tout un peuple.

vert-rouge-jaune n'aura pas grand-chose dans son escarcelle aux 21e Jeux du Commonwealth en Australie. Les chances de faire mieux qu'en Ecosse en 2014 s'amenuisent. Il faut déjà trouver les raisons de cet échec au mauvais état de santé de certains athlètes camerounais. « Durant le stage interne à Yaoundé, je me suis fait mal à la main gauche. Donc, c'était difficile pour moi de

m'en sortir », justifie Yannick Azangue, qui n'est qu'un cas parmi tant d'autres. Maintenant, l'espoir de la Team Cameroon reste fondé sur Wilfried Seyi Ntshengue, tombeur du Ghanéen Lawson Musah en 16e de finale, deux rounds à 1. Le boxeur camerounais à l'issue de cette victoire a validé son ticket pour les huitièmes de finale. Le médaillé d'or aux Jeux africains de Brazzaville en 2015 se dit confiant d'offrir une médaille au Cameroun. « Dieu merci, je vais continuer la compétition. Je dois être concentré et continuer à travailler. Je remercie mon coach par rapport aux conseils qu'il me donnait. Car, sans ces derniers, ça devait vraiment être dur. Je demande au peuple camerounais de continuer à croire en moi et à me supporter. Je sais que j'ai quelque chose à prouver avec l'expérience que j'ai acquise. Je suis serein par rapport à la compétition », s'est confié le boxeur camerounais au micro de la télévision nationale, CRTV.

Toutefois, pendant que le Cameroun est à la traîne, d'autres nations raflent les médailles comme l'Angleterre, l'Australie... qui font la course en tête avec plus de 20 métaux glanés.

Tournoi de l'Uniffac Cameroun vs Congo en demi-finales

 Par Désiré Domo



Cameroun-Congo. Le tournant décisif pour les « bébés » Lions.

Le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) amorce son avant-dernière ligne droite demain mardi, 10 avril à Yaoundé. Il s'agit notamment des demi-finales de cette compétition. Le Cameroun, qualifié à l'issue de sa deuxième sortie face à la sélection U17 de Sao Tome et Principe, croise le fer demain au stade militaire de Yaoundé. Ce sera face à l'équipe du Congo Brazzaville, championne en titre. Une rencontre qui ne sera pas facile pour les « bébés » Lions. L'on se rappelle que lors de leur entrée en scène le 5 avril dernier face au Tchad, les poulains de Thomas Libiih ont été accrochés par les Sao, sur qui seuls leur staff technique et staff administratif misaient. Pourtant, le Congo lors de son premier match a montré sa suprématie en battant la République centrafricaine 6-1. Un score sans appel qui est un signal fort lancé au Cameroun. Ainsi, deuxième du groupe B derrière la République démocratique du Congo (Rdc) avec 3 points, le champion en titre affronte le pays hôte (le Cameroun), leader de la poule A avec 4 points au terme de la phase des matches de poules. L'autre demi-finale va opposer la Rdc (leader de la poule B) au Tchad, deuxième du groupe A. La finale du 5e tournoi de l'Uniffac est prévue pour jeudi prochain dès 15h30 au Stade militaire de Yaoundé. Le match de classement se déroule mercredi prochain.

Combinaisons des demi-finales

- Cameroun-Congo (Stade militaire de Yaoundé)
- Rdc-Tchad (Stade omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé)

Elie Onana Eloundou

Le guerrier s'éteint dans la dèche

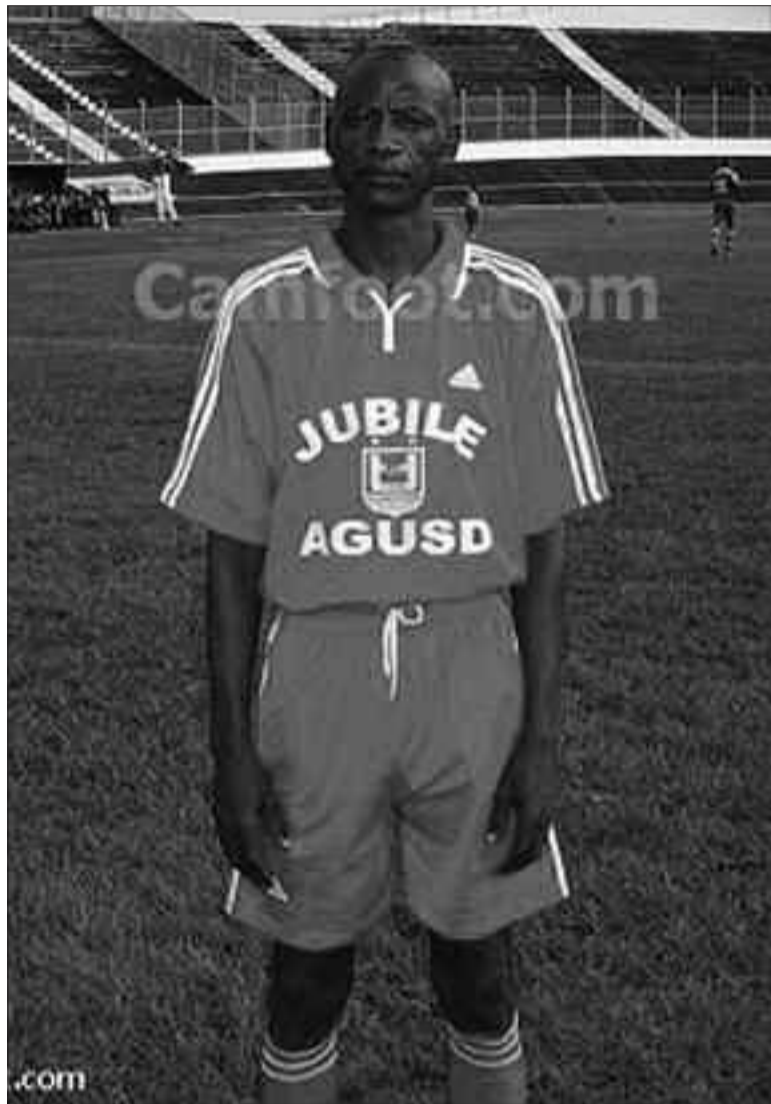
Mondialiste en 1982 et champion d'Afrique en 1984, l'ancien Lion indomptable décédé lundi dernier à Yaoundé déplorait l'ingratitude du Cameroun.



Par Jacques Eric Andjick

Une image vaut mille mots. Les photos d'Elie Onana Eloundou ont fait le tour de la toile ces dernières années. On le voit vieux, débrayé, avec des chaussures abîmées, un pantalon et un tee-shirt défraîchis. C'est dans ces conditions qu'a vécu l'ancien Lion indomptable, décédé dans la nuit de dimanche à lundi 2 avril dernier à Yaoundé. Il aurait eu 67 ans le 13 octobre prochain. Dans les milieux du football camerounais, le natif d'Okola dans la Lekie était invisible. On ne le voyait guère prendre position, ni apporter son expérience aux problèmes que connaît l'instance faitière du football camerounais depuis 2013. Ni même sur l'évolution de l'équipe nationale fanion, qui a connu la gloire avec le sacre à la Can 2017 et la déchéance, avec l'échec prématuré à la Coupe des confédérations et l'élimination de la course à la Coupe du monde la même année. Il faut remonter à 2010, et la première Coupe du monde organisée en Afrique, notamment en Afrique du Sud, pour voir Elie Onana Eloundou donner son avis sur les Lions indomptables. Il encourageait le sélectionneur de l'époque, Paul Le Guen, à prospecter dans l'arrière pays. «J'ai vu qu'on a convoqué beaucoup de jeunes. Il faut essayer tout le monde. Moi, on est allé me pêcher à Fouban, on m'a essayé et j'ai prouvé», révélait-il à une publication. Il faisait allusion à Vincent Aboubakar de Coton Sport de Garoua, seul joueur local présent parmi les 23 Lions indomptables au Mondial 2010. Aujourd'hui, ce choix s'avère judicieux.

L'avant-centre sus évoqué, arrivé en équipe nationale à 18 ans, est à l'antipode d'Elie Onana Eloundou. Puisque ce dernier est arrivé en sélection nationale avant la Coupe du monde 1982, à l'âge de 31 ans. A l'époque, il était le pilier de la défense et le fer de lance de Fédéral du Noun. C'est là-bas que le sélectionneur français du Cameroun, Jean Vincent, était allé le chercher. Au point de le titulariser au détriment du libéro François Ndoumbe Léa, capitaine pendant la campagne qualificative du Mondial. Le natif de la Lekie estimait qu'à cet âge, il était en pleine possession de ses moyens, lui qui a toujours affirmé n'avoir jamais réduit son âge, contrairement à une pratique qui a cours dans le football local. Doté d'un très bon jeu de tête, athlétique et rapide, le défenseur central était également



un très bon relanceur. Des qualités qui lui ont valu d'être titulaire lors des trois matches de la Coupe du monde espagnole : contre le Pérou (0-0), face à la Pologne (0-0) et contre l'Italie (1-1). De retour du Mondial, le sultan des Bamoun, Seidou Njimoluh Njoya, l'élève au rang de Panka, guerrier en langue bamoun, pour les bons et loyaux services rendus à Fédéral du Noun. Mais, avec la dimension prise par le joueur, il change de cap dans sa carrière et quitte la formation basée à Fouban pour s'engager avec le Canon sportif de Yaoundé. Rugueux défenseur, doté de qualités techniques au-dessus de la moyenne, il n'était pas moins technicien. «Il t'arrivait pour confondre les soi-disant techniciens du ballon, de jongler pendant trois minutes avec les tibias... Ce qu'aucun soi-disant technicien n'arrivait à faire... Aux entraînements tu transpirais peu, mais le dimanche, tu étais le rempart infranchissable, rugueux trois fois, mais toujours correct, sans faire de faute. Tu avais le tackle chirurgical, le timing de l'interception. Rarement tu étais pris à défaut, et une fois que tu avais récupéré le ballon, tu demandais aux soi-disant connaisseurs de venir le prendre pour en faire un meilleur usage. Ah tu nous manqueras, Panka». C'est l'extrait du témoi-

gnage de son ancien coéquipier au sein du Canon sportif de Yaoundé, Engelbert Mbarga, sur son compte Facebook.

Avec les Mekok Me Ngonda, Panka gagne plusieurs titres nationaux et consolide sa place au sein des Lions indomptables. Il est d'ailleurs dans la cuvée championne d'Afrique, lors de la Coupe d'Afrique des nations 1984 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Couronnant une carrière débutée à Santos d'Okala dans la région du Centre, où ses tacles décisifs ont fait sa réputation. Onana Eloundou a également évolué au sein de Bafia club, avant de connaître son heure de gloire avec Fédéral du Noun et le Canon sportif de Yaoundé. Mais, l'ancienne gloire se plaignait d'un manque de reconnaissance du pays, par rapport aux bons et loyaux services qu'il a rendus à la nation camerounaise. «Le Cameroun est ingrat. Je suis abandonné à moi-même. Je ne sais pas ce que les autres ont fait que je n'ai pas fait», déplorait-il dans une publication en ligne en 2010. Parallèlement à sa carrière de footballeur, Panka était gardien de prison, jusqu'à 2001, année où il prit sa retraite. Mais, ni le football, ni le modeste métier de geôlier n'ont apporté des moyens financiers à ce guerrier, qui a vécu dans la dèche

jusqu'à sa mort. Sur son compte Facebook, son ancien compère de la défense camerounaise pendant la Coupe du monde 1982 lui rend hommage : «Repose en paix ! Hommage au mondialiste 82, Onana Eloundou», écrit Michel Kaham. Elevé au rang de Panka (guerrier, en langue bamoun), le libéro avait en réalité plusieurs surnoms. «Onana Eloundou, tout le monde t'appelait Panka, de ton titre de noblesse ramené du pays bamoun. Très peu connaissaient tes autres petits noms : "mauvais", pour signifier que ça ne "doit" pas. "Ephassa moto" du nom du dieu mythique du mont Cameroun. Tu aimais nous faire rigoler». C'est la révélation faite par Engelbert Mbarga. En l'espace de trois mois, c'est la deuxième fois que le Cameroun pleure une de ses anciennes gloires. En fin décembre dernier, l'ancien défenseur central au Mondial 1990, Benjamin Massing, rendait l'âme subitement, chez lui à Edéa. Et comme pour ce dernier, il y aura sans doute encore tout le gotha footballistique camerounais aux obsèques de Panka, qui aurait eu une vie plus longue, s'il avait eu un accompagnement proportionnel à son travail pour le Cameroun, pendant sa retraite.

**NAVIGUER SUR
INTERNET EST
MAINTENANT UNE
OBLIGATION POUR
LES CHERCHEURS
D'EMPLOI.**

**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT SUR
LA PLATE-FORME.**

**INSÉREZ VOTRE CV
ACTUALISÉ**

**POSTULEZ EN LIGNE
AUX OFFRES D'EMPLOI
DISPONIBLES PRÈS OU
LOIN DE CHEZ VOUSSUR
WWW.ICUBEFARM.COM**

Contact:     
info@icubefarm.com

 **iCUBEFARM.com**
THE PAN-AFRICAN PROFESSIONAL NETWORK



La semaine « numérique » de la Fondation Orange.

La présence au Cameroun de Mme Christine Albanel, Directrice Exécutive RSE, Diversité, Partenariats et Solidarité et par ailleurs, Présidente déléguée de la Fondation Orange, du 27 au 29 mars, a coïncidé avec le déploiement sur le terrain de la Fondation Orange à Akono et Yaoundé qui mettait en exergue ses actions dans le numérique.

Garantir une meilleure insertion sociale des femmes et jeunes en décrochage par l'appropriation des opportunités offertes par le numérique, familiariser les élèves du primaire aux TIC, étaient les objectifs de cette « semaine numérique » qui a permis la remise d'un kit « école numérique » à l'école publique de Binguela, l'inauguration de la « Maison digitale » d'Akono et la remise des attestations à la 1^{ère} promotion du « Ongola FabLab », le laboratoire de fabrication numérique créé en partenariat avec l'AUF logé au Campus Numérique Francophone à Yaoundé.

